

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 21

Votes contre : 4

Abstentions : 0

Date de la convocation : 28/03/2023

Date d'affichage : 12/04/2023

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

14 AVR. 2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatre avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Thierry CAUSSE, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-037**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : Vote du Budget Primitif 2023

Le projet du Budget Primitif qui est soumis à votre examen traduit les équilibres suivants :

	CA 2022	BP 2023
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	308.604,94	347.660,56
Recettes	316.665,50	347.660,56
Résultat	+8.060,56	
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	6.606,65	27.156,94
Recettes	16.363,59	27.156,94
Résultat	+9.756,94	

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-dessous.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A – DEPENSES :

Chap. 011	Le prévu de 174.260,56 € se ventile en : Compte 60 : Achats et variations de stocks : Prévu : 32.060,56 €. Pour des dépenses de fournitures eau, électricité et à l'achat de petits équipements et fournitures. Compte 61 : services extérieurs : Prévu : 135.600 € Pour des dépenses qui ont trait au crédit-bail, entretien, divers et sous-traitance. Compte 62 : Autres services extérieurs : Prévu : 6.100 € pour des frais de télécommunication, divers frais, redevance des ordures ménagères, remboursement impôts fonciers. Compte 63 : Impôts et taxes : Prévu : 500 €.
Chap. 012	Le prévu est de 155.000 € a trait aux dépenses de personnel : <ul style="list-style-type: none">• Titulaires : 2 temps complet + 2 temps non complets• 1 CDD 20h• Saisonniers
Chap. 65	Un prévu de 500 € pour des charges de gestion courante (redevances, licences,...)
Chap. 67	Un prévu de 500 € pour des dépenses imprévues.
Chap. 042	Le prévu de 17.400 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.

B – RECETTES :

Chap. 002	Le prévu de 8.060,56 € a trait à la reprise du résultat excédentaire de 2022.
Chap. 70	Le prévu de 338.000 € a trait aux produits des redevances de la forge.
Chap. 75	Le prévu de 1.600 € a trait aux loyers dus par l'association Bureau des Sports Montagne (mise à disposition d'un bureau à La Forge)

II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

A – DEPENSES :

Chap. 20	Le prévu de 2.000 € est une enveloppe pour des investissements à venir.
Chap. 21	Le prévu 25.156,94 € est une enveloppe pour divers investissements à venir.

B – RECETTES :

Chap. 001	Le prévu de 9.756,94 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CA 2022.
Chap. 040	Le réalisé 17.400,00 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2023.
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 21 voix POUR et 4 CONTRE (M EL HABCHI, MME REBELLE, M. PEILLE, M.ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

SPIC CENTRE DE LOISIRS LA FORGE	CA 2022	BP 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	308 604,94	347 660,56
Chap. 011 Charges à caractère général	159 048,34	174 260,56
Chap. 012 Charges de personnel	132 994,90	155 000,00
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	130,27	500,00
Chap. 67 Charges exceptionnelles	67,84	500,00
Chap 042 Dotations aux amortissements	16 363,59	17 400,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	316 665,50	347 660,56
Chap. 70 Ventes de produit prestations services	315 065,50	338 000,00
Chap 042 - Op.d'ordre de transfert entre section		
Chap. 75 Autres produits gestion courante	1 600,00	1 600,00
Chap. 77 Produits exceptionnels		
Chap. 002 Résultat antérieur		8 060,56
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	8 060,56	-
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 606,65	27 156,94
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilés		
Chap 20 Immobilisations incorporelles	2 438,40	2 000,00
Chap. 21 Immobilisations corporelles	4 168,25	25 156,94
Chap 040 - Op. d'ordre de transfert entre section		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	16 363,59	27 156,94
Chap. 001 Résultat antérieur		9 756,94
Chap. 10 Apports, dotations, réserves		
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées		
Chap. 040 Amortissements des immobilisations	16 363,59	17 400,00
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	9 756,94	-
EXCEDENT DE CLOTURE	17 817,50	

La secrétaire de séance,

Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2023-037**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-04-14T11-35-05.00 (MI244476445)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230414-2023-037-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : v.01
du Budget Primitif 2023**Date de décision :** Apr 14, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-037.PDF](#)**Préparé**

Date 14/04/23 à 11:35

Par **JORDAN Edouard****Transmis**

Date 14/04/23 à 11:35

Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**

Date 14/04/23 à 11:41